



Vie municipale

- Actualités
- Conseil municipal
- Plan de mandat
- Qualiville, la Ville certifiée
- Mairie centrale et de proximité
- Organigramme des services
- Budget
- Marchés publics**
- Elections
- Cimetières
- Archives municipales

Mardi 22 janvier 2019

Min 0° Max 3°



ESPACE FAMILLE



Carte interactive

Blois mag

[Janvier-février 2019](#)
[Blois mag / numéro 150](#)

Marchés publics

Pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services, la Ville de Blois conclut régulièrement des marchés publics. Ceux-ci, comme tous les marchés publics français, sont encadrés par trois grands principes juridiques : liberté d'accès ; égalité de traitement des candidats ; et transparence des procédures.

Comment consulter et candidater pour répondre aux besoins d'achats de la Ville ?

Les besoins d'achats dont la valeur estimée est supérieure ou égale à 25 000 € sont consultables sur une plateforme en ligne, indiquée ci-dessous. Celle-ci vous permet de télécharger les documents de marchés, poser des questions, échanger avec la Ville et envoyer vos candidatures et vos offres de façon dématérialisée. Notez que cette plateforme est partagée avec la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, le centre intercommunal d'action sociale et d'autres communes de l'agglomération de Blois.

>> [Accéder à la plateforme des marchés publics de la Ville](#)

Depuis le 1^{er} octobre 2018 : dématérialisation obligatoire de la passation des marchés publics de 25 000 € ou plus

Depuis le lundi 1^{er} octobre 2018, la procédure de passation d'un marché public est obligatoirement dématérialisée. Autrement dit, les entreprises qui souhaitent répondre aux consultations publiques doivent le faire de manière électronique. Cette évolution concerne l'ensemble des marchés publics français (hors défense et sécurité).

- Pourquoi répondre de manière électronique à un marché public ?**

La réponse électronique vous permet de gagner un temps précieux en vous affranchissant d'un déplacement ou d'un envoi de vos documents par voie postale. Un horodatage vous garantit l'heure exacte de dépôt de votre réponse : preuve que la réponse a bien été transmise et réceptionnée par la collectivité.

- Quels sont les prérequis à respecter avant de répondre de manière électronique ?**

Si la signature électronique des documents est requise, vous devez posséder un certificat électronique.



Démarches en ligne

Participer

AGENDA des sorties

Les essentiels

Les numéros d'urgence

L'annuaire de ma Mairie

Horaires équipements culturels/touristiques

Service d'intervention rapide (Sir)

Annuaire des associations

Grands projets

Photothèque

Vidéotheque

Travaux en direct

Stationnement

La Ville recrute

Marchés publics

Agglopolys

Office de tourisme

Vente aux enchères

Newsletter
>> S'abonner

Uisit' Blois
>> Téléchargez l'application




>> [Tous les numéros](#)

Vos quartiers



• Y a-t-il des marchés publics simplifiés ?

Certaines consultations sont simplifiées et permettent aux entreprises de candidater en ligne avec leur numéro Siret. Une fois celui-ci renseigné, il ne reste alors qu'à déposer les offres technique et commerciale et les documents renseignant sur les moyens de l'entreprise. Les consultations de ce type sont identifiables via un libellé « MPS » 

• Existe-t-il des formations ou des supports d'explication supplémentaires pour passer le cap de la dématérialisation ?

Oui, vous trouverez de l'aide supplémentaire à plusieurs endroits :

- [Guide complet de la dématérialisation des marchés publics, édité par l'État \(PDF\)](#)
- [Vidéos d'explication de la dématérialisation, réalisées par la CCI](#)
- [Sessions de formation, proposées par la CCI \(PDF\)](#)
- Cellule d'assistance téléphonique nationale : 04 92 90 93 20

La Ville vous remercie pour l'intérêt que vous portez à ses besoins d'achat public.

Coordonnées

Ville de Blois
Service Marchés publics
1 rue Honoré-de-Balzac à Blois
Tél : 02 54 90 35 86

Ce service est commun à la Ville de Blois, à la communauté d'agglomération de Blois-Agglropolys et au centre intercommunal d'action sociale.

[Ouvrir le plan du site](#) 
[fermer](#)

[Vigilance météo : un épisode neigeux notable est prévu ce mardi jusqu'à mercredi.](#)